



Numéro d'enregistrement Retraite Québec : 38001

**AVIS RELATIF À DES MODIFICATIONS AU TEXTE DU RÉGIME DE RETRAITE
AUX PERSONNES PARTICIPANTES ACTIVES, NON ACTIVES ET BÉNÉFICIAIRES**

Soyez avisé que le comité de retraite projette de demander l'enregistrement de modifications au Texte du régime de retraite à Retraite Québec.

L'amendement no 19 adopté par le comité de retraite modifie le Texte du régime de retraite pour, notamment, amender la liste contenant les noms des employeurs participants et leurs cotisations patronales et salariales. **Veillez également noter que le comité met à jour les crédits de rente et accorde l'indexation 2024 avec date d'entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2025.**

Vous trouverez, ci-après, le sommaire des modifications apportées :

- L'article 13.1 a été révisé** afin de préciser que dans le cas d'une rente garantie et réversible, si le conjoint ou la conjointe décède après la personne retraitée, la rente est versée aux ayants cause du conjoint ou de la conjointe jusqu'à l'échéance de la période de garantie.
- L'article 24.9.2 a été ajouté** afin de préciser que les droits des personnes participantes et bénéficiaires visés par le retrait d'un employeur et qui ont 55 ans ou plus à la date du retrait peuvent être maintenus dans le Régime si, selon les critères établis par la politique de financement, un tel maintien de droits est permis.
- L'indexation des crédits de rente et des rentes servies est accordée pour 2024.**
L'annexe 3 est donc modifiée en ajoutant au tableau ce qui suit :

Rentes accumulées	Pourcentage d'indexation des rentes	Date d'entrée en vigueur de l'indexation des rentes
2024	2,6 %	1 ^{er} octobre 2025

4. Liste des employeurs et cotisations patronales et salariales

Modification et mise à jour de l'**annexe 1** du Texte du régime de retraite qui nomme les employeurs participants et leurs taux de cotisations patronales et salariales. Certains groupes ont modifié leur taux de cotisation et de nouveaux groupes ont joint le RRFS. Voici la liste des employeurs qui ont joint le Régime et leurs cotisations prévues :

No -	Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
			Patronale	Salariale
1086	Coopérative de solidarité de services à domicile "Aux P'tits soins"	2024-06-01	2,00%	0,00%
1087	Carrefour les Ramilles	2024-05-01	2,00%	2,00%
1088	Vigilance OGM	2024-04-01	8,00%	2,00%
1089	Défi-Autonomie de la MRC d'Abitibi	2024-05-01	4,00%	3,00%
1090	Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie (personnel syndiqué)	2024-05-13	3,50%	3,50%
1091	Association d'informations en logements et immeubles adaptés (AILIA)	2024-04-22	3,00%	2,00%
1092	Association Avante	2024-04-15	2,00%	2,00%
1093	Centre de Femmes Les Elles du Nord	2024-05-25	2,00%	2,00%
1094	Maison de la famille des Frontières	2024-04-15	5,00%	3,00%
1095	Centre-Femmes du Grand-Portage	2024-05-26	2,00%	2,00%
1096	Fondation des Aveugles du Québec	2024-05-06	2,00%	2,00%
1097	Le Gyroscope du Bassin de Maskinongé	2024-05-26	2,00%	2,00%
1098	Institut PEVC	2024-06-01	4,00%	4,00%
1099	La Maison "Unies-Vers-Femmes"	2024-08-05	3,00%	3,00%

No -	Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
			Patronale	Salariale
1100	Groupe l'Entre-Gens Inc.	2024-07-01	2,00%	2,00%
1101	Maison des Familles Haute-Gaspésie	2024-09-01	5,00%	3,00%
1102	Source alimentaire Bonavignon	2024-05-01	4,00%	4,00%
1103	Au Cœur des Mots	2024-08-04	6,00%	2,00%
1104	Diversité 02	2024-09-01	2,00%	2,00%
1105	Observatoire de l'action communautaire autonome	2024-06-24	6,00%	3,00%
1106	Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	2024-07-14	3,00%	3,00%
1107	Un toit pour elles	2024-07-14	3,00%	3,00%
1108	Organisation ADHARA	2024-09-01	4,00%	3,00%
1109	Diabète Saguenay-Lac-Saint-Jean	2024-09-04	2,00%	2,00%
1110	Centre Yvon Mercier	2024-10-01	4,00%	4,00%
1111	Table de concertation en sécurité alimentaire Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	2024-09-01	4,00%	0,00%
1112	La Corporation de développement communautaire du Domaine-du-Roy	2024-12-01	2,00%	2,00%
1113	Regroupement Soutien aux Aidants de Brome-Missisquoi	2024-12-14	2,00%	2,00%
1114	Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec	2024-11-03	3,50%	3,50%
1115	7 À NOUS	2025-01-01	2,00%	2,00%
1116	Le Son du 49e	2025-01-01	2,00%	2,00%
1117	Coalition montréalaise des Tables de quartier	2024-01-01	5,00%	0,00%
1118	L'Archipel d'entraide	2024-12-01	18,00%	2,00%
1119	Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord	2025-01-01	2,00%	2,00%
1120	Centre de femmes Marie-Dupuis	2025-01-06	3,00%	3,00%
1121	LaRue Bécancour inc	2025-01-07	1,00%	1,00%
1122	Deuil 02	2025-01-01	6,00%	6,00%
1123	Proche aidance Québec	2025-01-01	4,00%	3,00%
1124	Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec	2025-01-12	4,00%	4,00%
1125	Santé mentale Estrie Inc./ Mental Health Estrie Inc.	2025-01-05	4,00%	2,50%
1126	La Maison sous les arbres	2025-02-01	4,00%	2,00%
1127	Action-Habitation de Québec Inc.	2025-02-01	5,00%	5,00%
1128	Société de développement Écoquartier Louvain	2025-02-01	6,00%	4,00%
1129	Organisation d'éducation et d'information logement de Côte-des-Neiges	2025-01-27	2,00%	2,00%
1131	Action Bénévole de Varennes	2025-03-01	3,00%	3,00%
1132	La Rescousse	2025-03-01	10,00%	0,00%
1133	Entraide communautaire le Halo	2025-04-01	2,00%	2,00%
1134	La Rencontre, organisme en santé mentale	2025-04-01	2,00%	2,00%
1135	Association pour la Défense des Droits Sociaux du Kamouraska (ADDS-Kamouraska)	2025-04-01	3,00%	1,00%
1136	Habitation TCC Montérégien	2025-04-07	8,00%	7,00%
1137	Pères Séparés Inc.	2025-05-11	2,00%	2,00%
1138	Ressources de transition Le Tournant	2025-03-27	1,00%	1,00%
1139	Travailleurs de rue de La Tuque Inc.	2025-03-30	1,00%	1,00%
1140	Atelier habitation Montréal	2025-05-01	5,00%	3,00%
1141	Centre aux Sources d'Argenteuil	2025-05-04	4,00%	4,00%
1142	Dagobert et Cie	2025-05-01	5,00%	5,00%
1143	Maison amitié de la Haute-Gatineau	2025-05-01	7,50%	5,00%
1144	Projet Ricochet	2025-05-01	2,00%	2,00%
1145	Source d'espoir Témis inc.	2025-06-01	2,00%	2,00%
1146	Corporation de développement communautaire du Granit	2025-06-01	3,00%	3,00%
1147	Solidarité Régionale d'Aide et d'Accompagnement pour la Défense des Droits en santé mentale du Centre-du-Québec/Mauricie (S.R.A.A.D.D./C.-Q.M.)	2025-05-01	4,50%	3,00%
1148	Centre prévention suicide d'Amos inc	2025-05-05	5,00%	4,00%
1149	Le toit de l'Amitié	2025-05-01	5,00%	3,00%
1150	CJE Etchemins	2025-05-04	4,00%	4,00%

No -	Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
			Patronale	Salariale
1151	Regroupement des magasins Partage de l'île de Montréal	2025-05-19	2,00%	2,00%
1152	Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	2025-06-02	3,00%	3,00%
1153	Librairie Carpe Diem Coopérative de solidarité	2025-07-01	3,00%	3,00%
1154	Partance, centre d'emploi pour femmes inc.	2025-07-01	2,00%	2,00%

Les employeurs ci-dessous se sont retirés du Régime de retraite avec les dates d'effet suivantes (**l'annexe 5** du Texte du régime de retraite est donc révisée) :

No	Nom de l'employeur	Date cessation	Date effective du retrait
375	Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ)	2023-02-02	2024-12-31
502	Complexe Le Partage	2023-09-16	2024-12-31
630	Maison des Jeunes le Chakado	2023-01-17	2024-12-31

5. Dispositions particulières applicables chez certains employeurs

Mise à jour de **l'annexe 4** qui indique les employeurs pour lesquels une entente spéciale a été conclue concernant l'adhésion ou la cotisation salariale durant une absence (articles 3.3 et 9.3 du règlement).

Les employeurs ci-dessous se sont ajoutés à ceux qui ont une règle d'adhésion au Régime de retraite avant le délai de trois (3) mois pour les employés réguliers tel que défini dans les règles d'admissibilité (article 3.3) :

No	Nom de l'employeur
72	Maison tangente inc.
205	Centre des femmes du Témiscouata
1039	Centre d'Action Bénévole de Cowansville
1105	Observatoire de l'action communautaire autonome

Les employeurs ci-dessous se sont retirés de ceux qui ont une règle d'adhésion au Régime de retraite avant le délai de trois (3) mois pour les employés réguliers tel que défini dans les règles d'admissibilité (article 3.3) :

No	Nom de l'employeur	Règle prenant fin le
170	La Bourgade inc	2024-12-20
794	Corporation de Développement Communautaire du Haut-Saint-Laurent	2025-05-01
897	La pointe du jour * CALACS Sept-Iles	2024-12-02

Les employeurs ci-dessous se sont ajoutés à ceux qui ont une entente sur la cotisation et l'accumulation de la rente durant une absence temporaire (articles 9.3) :

No	Nom de l'employeur
4	Télévision communautaire des Bois-Francis (TVCBF)
58	L'Écho des femmes de la Petite Patrie
143	Multi-Femmes inc.
180	Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF)
205	Centre des femmes du Témiscouata
435	Institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS)
846	Maison d'hébergement S.O.S. Jeunesse
1031	SEP-Service d'Entraide Passerelle
1048	L'ILOT Coopérative de solidarité innovante libre et ouverte sur les territoires

6. Ajout de précisions sur certains frais applicables

Le Texte du régime de retraite a été modifié pour ajouter la mention de frais pouvant aller jusqu'à 50\$ pour le transfert des droits hors Canada et de frais pour la recherche de personnes participantes introuvables auprès de Retraite Québec selon leur tarif applicable.

7. Modification du règlement régissant les RRFS

Plusieurs modifications administratives ont été apportées au Texte du régime de retraite afin de refléter les changements en lien avec les nouvelles dispositions du Règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application de dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (R-15.1, r. 7) en vigueur depuis le 21 novembre 2024.

Le texte de cette modification (ainsi que le texte complet du Régime) est disponible sur le site Internet du Régime à l'adresse ci-dessous. Il est possible d'obtenir, sur demande écrite et sans frais, une copie de ce texte.

Conformément à la loi, vous pouvez aussi, si vous le désirez, prendre rendez-vous auprès de la personne-ressource du comité de retraite pour consulter le Texte du régime de retraite à son bureau ou à l'établissement de votre employeur durant les heures d'ouverture.

Les **coordonnées du comité de retraite** sont les suivantes :

Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes

Espace Michel Lizée

2415, rue Montgomery, Montréal (Québec) H2K 2S2

Tél. : 514 878-4473 ou sans frais 1 888 978-4473 Courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca

Site Internet : www.regimeretraite.ca

Votre Comité de retraite,

Le 30 juin 2025